

## Contribution Générations Futures, consultation publique 8<sup>e</sup> PAE

Générations Futures salue la mise à la consultation du public de la proposition du 8<sup>e</sup> programme d'action pour l'environnement (PAE) de la Commission européenne.

Nous soutenons la volonté d'atteindre les objectifs d'action en matière d'environnement et de climat inscrits dans le « Pacte vert » européen, ainsi que l'appel à un engagement actif de toutes les parties prenantes à tous les niveaux de gouvernance, afin que les lois européennes sur le climat et l'environnement soient effectivement mises en œuvre.

Enfin, nous nous réjouissons de voir figurer parmi les six objectifs thématiques prioritaires, la poursuite d'une ambition zéro pollution pour un environnement exempt de substances toxiques, notamment concernant l'air, l'eau et les sols, ainsi que la protection de la santé et du bien-être des citoyens face aux risques et aux effets liés à l'environnement.

Comme le rappelle le rapport de l'Agence européenne pour l'environnement « *Healthy environment, healthy lives : how the environment influences health and well-being in Europe* », publié le 8 septembre 2020, une part importante de la charge de morbidité en Europe est le fait de la pollution environnementale d'origine anthropique. Les problèmes de pollutions (atmosphérique et sonore), les conséquences du changement climatique (que ce soit les conséquences des pics de chaleur enregistrés lors des canicules ou celles des pics de froid), ainsi que l'exposition à des produits chimiques dangereux, sont à l'origine de problèmes de santé chez les citoyens européens. Selon ce rapport la mauvaise qualité des environnements contribue à 13% des décès et la première menace environnementale pour la santé en Europe est la pollution atmosphérique avec plus de 400.000 décès prématurés chaque année. **Il est nécessaire de protéger en priorité les personnes qualifiées de « groupes vulnérables »** (telles que définies dans le règlement européen N°1107/2009) comprenant les femmes enceintes et les femmes allaitantes, les enfants à naître, les nourrissons et les enfants, les personnes âgées et les travailleurs et habitants fortement exposés aux pesticides sur le long terme. Les riverains des zones à risques, exposés à des polluants chimiques (traitements, incinérations de déchets, etc.) doivent aussi faire l'objet d'une protection particulière. De même que les populations les plus vulnérables - qui souvent subissent des expositions multiples, la pauvreté allant souvent de pair avec le fait de vivre dans de mauvaises conditions environnementales et la une vie en mauvaise santé - doivent faire l'objet d'une attention particulière.

**Nous attendons que le 8<sup>e</sup> PAE offre un cadre stratégique ambitieux et contraignant pour permettre d'obtenir rapidement des résultats tangibles** afin de donner un vrai coup d'accélérateur à la transition de l'Union vers une économie propre et circulaire, neutre sur le plan climatique et préservant la santé humaine et l'environnement dans son ensemble. **Il est donc nécessaire de s'assurer que les États membres poursuivent les objectifs fixés dans le Pacte vert au-delà de 2024 et que ces actions se matérialisent dans la législation.**

Nous nous inquiétons des diverses attaques des législations en cours, tel que sur la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 instaurant un cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable, qui est en cours de révision. Alors que la Commission reconnaît dans un rapport publié en mai 2020 que les plans d'actions nationaux de réduction des pesticides de la plupart des pays de l'Union manquaient d'ambition et ne définissaient pas d'objectifs de haut niveau fondés sur des résultats, le Conseil, dans un rapport publié sur la mise en œuvre de la Directive pesticides, appelait à la place à des mesures moins fortes telles que la formation et la recherche, et écartait toutes les

discussions sur l'idée de fixer des objectifs de réduction des pesticides à l'échelle de l'UE, comme l'indique clairement le rapport de la Commission européenne. Cette attitude pourrait rendre totalement caduque la stratégie de la ferme à l'assiette.

**Nous demandons à l'UE de s'impliquer pour faire interdire certaines pratiques de lobbying et redouble de vigilance concernant certaines collaborations.** A ce titre, nous pouvons citer le partenariat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) avec l'industrie du commerce. La collaboration proposée avec CropLife (dont les membres comprennent BASF, Bayer Crop Science, Corteva Agriscience, FMC et Syngenta et qui, ensemble, réalisent plus d'un tiers de leurs revenus de vente à partir de pesticides hautement dangereux (HHP) – sape directement la priorité de la FAO d'une interdiction progressive des HHPs, ainsi que son rôle de leader mondial soutenant des approches innovantes de la production agricole et faisant progresser la sécurité alimentaire, la durabilité et la résilience. Nous attendons que l'Europe s'empare de cette problématique et agisse pour lutter contre de telles alliances qui vont totalement à l'encontre des mesures à prendre pour atteindre l'objectif « zéro pollution » pour un environnement exempt de substances toxiques et à l'objectif fixé par la Commission de réduire de 50% l'utilisation globale et les risques liés aux pesticides chimiques d'ici 2030. De même, la stratégie européenne durable sur les produits chimiques a été l'objet de vifs débats au sein même de la Commission. La bataille qui s'est jouée entre la direction générale chargée de l'environnement et la direction générale chargée du marché unique, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des petites entreprises a été révélée par plusieurs médias ayant eu accès au projet de texte amendé et commenté par la DG Grow, qui cherchait explicitement à vider de sa substance la stratégie. D'autres fuites ont également mis en évidence l'action des lobbys des géants de la chimie, tels que Bayer-Monsanto, qui tentent par tous les moyens d'affaiblir la stratégie.

**Nous attendons de la Commission européenne qu'elle révise en profondeur et sans plus attendre ses méthodes d'approbation des substances actives utilisées dans les pesticides.** PAN Europe estime qu'environ 200 substances actives qui représentent un danger pour l'environnement et la biodiversité de l'UE ont été autorisées par la Commission de manière illégale et, dans certains cas, au mépris des évaluations de l'autorité scientifique EFSA, qui les avait identifiés comme « dangereux ». Le Médiateur de l'UE dans sa décision rendue publique en début de mois suggère que la Commission ne devrait pas approuver un pesticide si l'EFSA ne conclut pas qu'il est sûr à utiliser. Il demande aussi plus de transparence sur les décisions et des éclaircissements sur la manière dont la Commission parvient à sa conclusion sur une utilisation sûre en l'absence de données disponibles. **Enfin, nous attendons de la Commission qu'elle se saisisse du sujet de la présence de produits toxiques non déclarés sur l'étiquette** de 14 pesticides telle que le révèle la dernière étude de Gilles-Eric Séralini et Gérald Jungers. Ces 14 herbicides contiennent de l'Arsenic, des métaux lourds et d'autres substances toxiques cancérigènes de la famille des HAP non déclarés sur les étiquettes. Cette étude met une fois de plus en lumière les failles dans les systèmes d'évaluation des pesticides utilisés en France et en Europe. La réglementation européenne reconnaît pourtant depuis 2009 la nécessité d'une évaluation portant sur la composition complète.

**Nous attendons également que les priorités budgétaires annoncées soient alignées sur l'ambition « zéro pollution » pour un environnement exempt de substances toxiques.** La stratégie durable sur les produits chimiques publiée en 2020, ou encore le plan d'action zéro pollution attendu en 2021 doivent bénéficier de moyens financiers suffisants pour assurer leur mise en œuvre et leur succès. Il en va de même pour la nouvelle stratégie en faveur de la biodiversité, le plan d'action en faveur de l'économie circulaire ou encore de la stratégie de la ferme à la fourchette.

Enfin, il est annoncé que le 8<sup>e</sup> PAE intégrera une nouvelle base de données d'indicateurs environnementaux avec une bibliothèque d'indicateurs en ligne et facilement accessible, qui fournira une vue d'ensemble complète et structurée des centaines d'indicateurs environnementaux existants. **Nous demandons un suivi en temps réel, et en toute transparence, des données relatives aux impacts de l'environnement sur la santé.**